



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service nature et forêt**

Bureau environnement - chasse

Affaire suivie par : Catherine DOS SANTOS
Chargée de mission environnement
Tél : 05 58 51 30 77
Mél : ddtm-snf@landes.gouv.fr

Mont-de-Marsan, le **02 AVR. 2024**

Monsieur le président,

Nous avons reçu le 28 février 2024 un courrier de votre part demandant des informations sur le ball-trap de la commune de Bougue.

Vous indiquez que ce site cause des nuisances aux riverains qui souhaitent sa fermeture, demande qui serait appuyée par le maire de Bougue.

Une réunion s'était tenue le 30 mars 2023 en préfecture, présidée par le secrétaire général en fonction à l'époque, M. Daniel FERMON, en présence des forces de l'ordre et du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports (SDJES) suite à une pétition contre des nuisances sonores.

Nous avons pris attache de ces services. La préfecture nous a indiqué ^{que} l'établissement de ball-trap de Bougue est toujours en activité et qu'elle n'avait pas reçu de courrier de demande de fermeture de la part de M. le maire de Bougue. La SDJES n'a pas reçu de nouvelles plaintes.

Néanmoins, suite à la réunion de mars 2023, une procédure a été ouverte par la gendarmerie avec l'appui de différents services, ce dossier relevant de différentes réglementations : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Office Français de la Biodiversité (OFB), DDTM. Cette procédure est désormais close et a été adressée au procureur de la république en février 2024.

Nous sommes donc dans l'attente de la décision du procureur dans ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice départementale,

Nadine Chevassus

M. Georges CINGAL
Président de la SEPANSO LANDES
1581 route de Cazortide
40 300 CAGNOTTE